

DEC150653DR03

Décision portant délégation de signature à M. Karam Sab pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR 8205 intitulée Laboratoire Navier.

LE DIRECTEUR D'UNITE,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC133034DGDS du 20 décembre 2013 approuvant le renouvellement de l'unité UMR 8205, intitulée Laboratoire Navier, dont le directeur est M. Karam Sab ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à M. François Chevoir, Ingénieur des ponts et chaussées, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision DEC100014DAJ susvisée¹.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. François Chevoir, délégation est donnée à Mme Nathalie Bussy, Ingénieur de recherche, aux fins mentionnées à l'article 1^{er} de la présente décision.

Article 3

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Champs-sur-Marne, le 26 janvier 2015

Le directeur d'unité
Karam Sab

Karam SAB
Directeur
du laboratoire NAVIER



Délégation Ile-de-France Est

www.cnrs.fr

Tour Europa 126
Centre Belle Epine
94532 Thiais cedex

T. 01 56 70 76 00
F. 01 45 60 78 81